

# DU GAZ SUR LE FEU : LA CRISE AU MOZAMBIQUE

Comment les soutiens financiers publics contribuent au  
changement climatique et à la catastrophe humanitaire

Étude de cas : le Mozambique



## **Du gaz sur le feu : la crise au Mozambique**

Comment les soutiens financiers publics contribuent au changement climatique et à la catastrophe humanitaire

Étude de cas : le Mozambique

16 mai 2022

<https://friendsoftheearth.eu>

<https://ja4change.org>

Autrice : Anneke Wensing

Traductrice : Morgane Delage

Friends of the Earth Europe

Justiça Ambiental

Friends of the Earth Angleterre, Pays de Galles et

Irlande du Nord

Les Amis de la Terre

Friends of the Earth États-Unis

ReCommon

Milieudefensie



## Résumé exécutif

**Ce rapport est principalement axé sur les financements publics accordés par des agences de crédit à l'exportation (ACE) des Pays-Bas, du Royaume-Uni, des États-Unis, de France et d'Italie pour des projets de gaz naturel liquéfié (GNL) au Mozambique. Nous avons étudié les répercussions des projets gaziers au Mozambique en corrélation avec l'approbation de financements publics. Nos résultats montrent que, bien que les possibles conséquences négatives de ces projets aient été connues à l'avance, les analyses et les évaluations menées par les ACE étudiées étaient incomplètes, incohérentes ou incorrectes. En outre, elles ne respectaient pas les obligations des ACE relatives au devoir de diligence et à la transparence sur des questions comme le changement climatique, les répercussions environnementales et sociales et les droits humains. Nous appelons donc les ACE à retirer le soutien qu'elles ont déjà apporté et à ne pas financer davantage les projets gaziers au Mozambique. Les gouvernements, entreprises et ACE concernés doivent veiller à ce que les populations et les écosystèmes touchés reçoivent des compensations et des réparations. Nous demandons également aux gouvernements d'élaborer et d'appliquer des politiques de sortie rapide de tous les financements publics accordés aux projets liés aux énergies fossiles.**

### Le gaz au Mozambique

En 2010 et en 2011, d'énormes champs gaziers ont été découverts au large des côtes nord du Mozambique. De grandes entreprises transnationales spécialisées dans le pétrole et le gaz, dont les sièges se trouvent dans des pays riches et qui sont soutenues par leurs gouvernements, ont immédiatement commencé à planifier l'exploitation de ces champs gaziers afin d'en tirer profit, presque exclusivement à des fins d'exportation et en étroite collaboration avec le gouvernement mozambicain basé dans le sud du pays. Trois grands projets gaziers, composés d'éléments onshore et offshore, ont été développés depuis et valent plusieurs milliards de dollars : Mozambique LNG (TotalEnergies) et Coral South FLNG (Eni et ExxonMobil), qui sont en phase de construction, et Rovuma LNG (Eni, ExxonMobil et la Chinese National Petroleum Company [CNPC]), qui n'a pas encore démarré et est en attente de sa décision finale d'investissement.

### Conflits et instabilité

Il était clair depuis le début que l'extraction de GNL au nord du Mozambique, et plus précisément dans la province de Cabo Delgado, était très risquée. Cabo Delgado est l'une des régions les plus pauvres du Mozambique ; la population s'y sent abandonnée par un gouvernement qui a concentré les investissements sur le sud du pays et une jeune génération d'hommes, face au chômage et à des perspectives d'avenir quasi

inexistantes, montre depuis 2007 des signes de rébellion contre le pouvoir en place<sup>1</sup>. Les grandes quantités de ressources naturelles précieuses, comme le gaz et l'or (dont la population locale profite très peu, pour ne pas dire pas du tout), rendent la situation potentiellement explosive. Ce risque a été encore accentué par un énorme scandale de corruption révélé en 2016 (l'affaire des tuna bonds), qui a entraîné d'immenses dettes et une profonde crise économique lorsque le Fonds monétaire international (FMI) et les donateurs étrangers ont cessé d'accorder des aides au Mozambique.<sup>2</sup>

Les projets gaziers ont des répercussions majeures sur l'environnement et sur les populations qui vivent dans les régions où les entreprises d'extraction de gaz bâtissent leurs usines de GNL et les infrastructures qui y sont liées. Pour construire le parc gazier onshore d'Afunji et selon les chiffres des industriels, 557 foyers devront être relocalisés<sup>3</sup> et abandonner ainsi leur maison et leurs moyens de subsistance (principalement l'agriculture, la pêche et le tourisme). La consultation et le plan de réinstallation étaient faussés depuis le début et, selon les études de terrain menées par Justiça Ambiental (JA !, ou Friends of the Earth Mozambique), à la date de publication du présent rapport, plus de la moitié des personnes qui ont été obligées de se réinstaller attendent toujours la compensation à laquelle elles ont droit.

Cet ensemble de facteurs et d'événements a accentué les mécontentements déjà existants dans cette région et a contribué aux violentes insurrections qui perdurent depuis 2017 et engendrent mort et terreur parmi la population locale. En mars et avril 2021, une attaque violente a eu lieu dans la ville de Palma, au cœur de la zone d'extraction de gaz, ce qui a fini par pousser TotalEnergies à déclarer qu'il s'agissait d'un cas de force majeure.<sup>4</sup> Le projet Mozambique LNG n'a pas avancé depuis ; quant à Rovuma LNG, la décision finale d'investissement n'a toujours pas été signée après plusieurs reports de date.

Amnesty International<sup>5</sup> esquisse un bilan atroce des abus et des violations de droits humains perpétrés par les insurgés, avec entre autres des décapitations et des démembrements. Des enfants, garçons et filles, sont enlevés pour être enrôlés dans les milices. Les violences sexuelles sont monnaie courante. Par conséquent, les attaques visant des civils ont entraîné le déplacement de centaines de milliers de personnes et ont généré une crise humanitaire de grande ampleur dans cette région. Le gouvernement mozambicain intervient en faisant intervenir l'armée et des entreprises de sécurité privées, qui enfreignent également les droits humains et contribuent à aggraver encore la crise. À la demande du gouvernement mozambicain, la communauté internationale est intervenue. Les troupes mozambicaines ont été formées par l'UE<sup>6</sup> et les États-Unis<sup>7</sup>, et le Rwanda ainsi que la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC)<sup>8</sup> ont mobilisé des forces armées. Des journalistes et des militants d'ONG qui rendent compte du conflit sur place sont victimes de tentatives d'intim-

idation, illégalement détenus et même torturés ou tués, ce qui rend presque impossible l'obtention d'une représentation claire de la situation actuelle à Cabo Delgado<sup>9,10</sup>. Néanmoins, il ne fait aucun doute que la sécurité et la stabilité de la région se sont dégradées au point qu'aucune solution viable ne semble atteignable dans un futur proche.

## Changement climatique

En 2015, quatre ans après la découverte des réserves de gaz, les États se sont mis d'accord à Paris, lors de la conférence pour le climat de la CCNUCC, pour limiter le réchauffement climatique planétaire bien en dessous de 2 °C et de continuer à travailler pour que l'augmentation des températures ne dépasse pas 1,5 °C<sup>11</sup>. Les principaux contributeurs au changement climatique sont les énergies fossiles. Pourtant, au lieu de prendre des mesures immédiates et sans concession pour continuer de développer les énergies renouvelables et pour sortir progressivement des énergies fossiles, l'extraction et l'utilisation de ces dernières, et notamment du gaz, ont connu une hausse significative depuis l'Accord de Paris. Dans ce contexte, certains pays font la promotion du gaz comme « énergie de transition », comme une étape intermédiaire indispensable entre le charbon et les énergies renouvelables. Les études scientifiques montrent cependant que le gaz génère lui aussi de fortes émissions de gaz à effet de serre, particulièrement du méthane, et qu'une augmentation du nombre de projets gaziers est contraire à l'accomplissement des objectifs fixés à Paris<sup>12,13</sup>.

Selon les études, les trois projets d'extraction de gaz dans la province de Cabo Delgado pourraient entraîner d'immenses émissions de gaz à effet de serre, ce qui augmenterait potentiellement l'entièreté des émissions du Mozambique de 14 %<sup>14</sup>. Dans le cadre du projet Mozambique LNG, l'utilisation finale, c'est-à-dire la combustion du gaz (scope 3), est estimée à environ 116 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> par an, soit la totalité des émissions du secteur aérien de tous les États membres de l'UE combinés<sup>15</sup>. En outre, le Mozambique est extrêmement vulnérable au changement climatique et lutte déjà contre les conséquences importantes des sécheresses, des inondations et des températures extrêmes. Les projets de GNL ne feront qu'aggraver le changement climatique. Les phénomènes liés à des conditions de température extrêmes, ajoutés à la pauvreté et au faible développement institutionnel du pays, auront des répercussions dévastatrices sur la population, particulièrement le long des plaines côtières densément peuplées<sup>16</sup>.

## Absence d'avantages économiques pour le Mozambique

Les projets gaziers au Mozambique seraient, selon les entreprises spécialisées dans les énergies fossiles, essentiels au développement économique du pays.

Pourtant, cette rhétorique du « gaz comme pilier du développement » ne tient pas, et ce pour de nombreuses raisons. Les revenus des projets iront d'abord et avant tout aux entreprises étrangères qui y participent ; à ce stade, les pertes du Mozambique se compteront en milliards à cause des structures d'évasion fiscale que ces entreprises ont mises en place<sup>17</sup>, d'un contexte fiscal faible et d'une capacité gouvernementale insuffisante<sup>18</sup>. L'État mozambicain figure parmi les derniers sur la liste des bénéficiaires de l'extraction de gaz, une fois que les investissements seront devenus rentables (ce qui prendra probablement au moins encore 10 ans)<sup>19</sup>. Pendant ce temps, les conflits liés au gaz ainsi que la corruption et les dettes liées aux découvertes gazières minent le pays et ont aggravé la situation économique et l'instabilité, au lieu de les améliorer. Aucune solution n'est en vue. En outre, les prix du gaz sur le marché mondial sont particulièrement volatiles, ce qui complique les prévisions sur le long terme des revenus potentiels. Bien que ces prix soient aujourd'hui élevés, l'avenir du gaz semble moins rose que prévu en raison du changement climatique mondial et des politiques énergétiques<sup>20</sup>. Le monde se dirige vers une sortie des subventions accordées aux énergies fossiles et s'oriente vers les énergies renouvelables, ce qui aura des répercussions profondes sur les perspectives économiques du gaz et entraînera le risque que les investissements dans les énergies fossiles deviennent des actifs échoués dans un futur proche<sup>21</sup>.

À l'échelle locale, ces projets ne créent pour ainsi dire pas d'emplois pour la population, qui a au contraire vu ses moyens de subsistance disparaître. Pire encore, la déclaration de cas de force majeure a détruit l'économie locale et les petites entreprises qui étaient nées en parallèle de l'industrie gazière. D'autre part, puisque la majorité du gaz sera exportée<sup>22</sup> et que les investissements dans des sources d'énergies renouvelables sont limités, la population mozambicaine ne verra pas son accès à l'énergie s'améliorer en raison des projets gaziers.

## Un travail de sape à l'encontre d'une transition juste vers des sources d'énergies renouvelables

Les immenses investissements accordés à de nouveaux projets liés aux énergies fossiles contribuent non seulement à augmenter les émissions de gaz à effet de serre, mais ils ralentissent également les investissements dans les énergies renouvelables. Des études montrent que de nouvelles infrastructures gazières impliquent des émissions de gaz à effet de serre sur le long terme. En effet, puisqu'elles coûtent plusieurs milliards de dollars, elles sont conçues pour être opérationnelles pendant plusieurs décennies, pas pour permettre une transition rapide vers les énergies renouvelables. Cela est d'autant plus problématique que le Mozambique dispose de conditions favorables à l'exploitation de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire. En 2018 déjà, la Netherlands Enter-

prise Agency avait publié un rapport sur l'énergie au Mozambique qui indiquait que le pays avait un énorme potentiel en matière d'énergies renouvelables, mais que leur développement était entravé par la dépendance nationale aux énergies fossiles et que ces derniers resteraient probablement un enjeu économique majeur pour le pays, en raison des importantes réserves de gaz au large de ses côtes<sup>23</sup>. À ce jour, les aides internationales versées au Mozambique pour tous les projets liés aux énergies renouvelables atteignent un total de 230 millions de dollars (environ 218 millions d'euros), soit un soixantième de l'ensemble des subventions accordées au seul projet Mozambique LGN<sup>24</sup>.

### **Le rôle des agences de crédit à l'exportation**

Malgré les conséquences néfastes des projets gaziers au Mozambique et les risques qui en découlent, les projets de GNL sont soutenus par des gouvernements de pays à revenus intermédiaires et élevés par le biais d'agences de crédit à l'exportation (ACE). Les ACE sont des institutions financières affiliées au gouvernement qui fournissent des crédits, des assurances ou des garanties aux entreprises qui réalisent des projets à l'étranger. Les risques liés à ces engagements sont assumés par leurs gouvernements respectifs.

Les projets mozambicains sont soutenus par les ACE chinoise, française, italienne, japonaise, coréenne, néerlandaise, sud-africaine, britannique et états-unienne. Le présent rapport se concentrera sur les ACE néerlandaise, française, italienne, britannique et états-unienne qui, combinées, ont approuvé près de 9 milliards de dollars (environ 8,54 milliards d'euros) de prêts directs, de crédits et d'assurances pour les projets gaziers au Mozambique. En déposant des demandes d'accès aux documents administratifs et en utilisant d'autres voies juridiques, les entités des Amis de la Terre et d'autres organisations environnementales<sup>25</sup> basées dans ces cinq pays ont tenté d'obtenir des informations sur les processus de prise de décision des ACE qui ont conduit à l'octroi de subventions aux projets au Mozambique. Malheureusement, ces efforts n'ont pas permis d'obtenir la totalité des informations demandées, ni même d'accéder à des informations suffisantes.

Bien que les ACE doivent prendre des mesures pour veiller au respect du devoir de diligence et que l'OCDE recommande la transparence, il est globalement difficile de déterminer quelles analyses et quelles évaluations ont été utilisées, et les raisons pour lesquelles ces projets ont reçu le feu vert. Les ACE britannique et états-unienne se sont engagées à participer à Mozambique LNG après l'éclatement des premières insurrections en 2017. L'ACE néerlandaise, ADSB, est même allée jusqu'à s'engager à subventionner le projet le lendemain de l'attaque violente à Palma, en 2021, qui a fini par pousser TotalEnergies à déclarer un cas de force majeure. Tout au long de l'élaboration du projet, des organisations de la société civile inquiètes ont signalé les risques pour les droits humains et

l'escalade des rapports conflictuels sur le terrain. En outre, toutes les ACE étudiées ont octroyé leurs subventions après le scandale de corruption dit « des tuna bonds » et la crise économique qu'il a entraînée en 2016. D'autre part, les répercussions climatiques n'ont pas été suffisamment examinées, alors même que des spécialistes tiraient la sonnette d'alarme depuis plusieurs années au sujet des conséquences et des risques posés par des investissements continus dans le gaz naturel.

Aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et probablement dans d'autres États, les ACE se sont appuyées sur un rapport du cabinet de conseil WoodMackenzie pour évaluer les répercussions climatiques des projets Mozambique LNG. La demande d'accès aux documents administratifs déposée aux Pays-Bas a permis d'obtenir ce rapport, qui démontre que l'approbation de Mozambique LNG était fondée sur des postulats incorrects et sur un calcul d'émissions erroné. Non seulement Wood Mackenzie a utilisé un scénario à 2 °C au lieu de 1,5 °C, mais le cabinet n'a pas calculé les émissions du projet correspondant au champ d'application 3. De plus, ce rapport indique clairement son incapacité à fournir une évaluation finale de la réduction des émissions de gaz à effet de serre des projets Mozambique LNG, invalidant ainsi l'argument du gaz comme « énergie de transition ». L'évaluation des incidences sur l'environnement du projet Coral South FLNG d'Eni ne comprend pas non plus de calcul des émissions du champ d'application 3, ni des émissions fugitives (de méthane), et elle conclut que les émissions de gaz à effet de serre du projet sont « négligeables »<sup>26</sup>.

À ce jour, les demandes d'accès à des documents administratifs n'ont pas permis d'obtenir tous les fichiers nécessaires pour garantir le respect du devoir de diligence en matière d'incidences sociales et environnementales, de risques de sécurité et (du manque) d'avantages économiques. Elles n'ont trouvé que des hypothèses selon lesquelles ces projets participeraient au développement du pays et les risques, y compris les conflits violents, seraient gardés sous contrôle. Par exemple, le Plan d'action environnemental et social (ESAP) du projet Mozambique LNG n'a pas (encore) été transmis. D'autre part, les (quelques) documents reçus à ce jour aux Pays-Bas montrent que le feu vert a été donné alors que l'ESAP n'était pas encore finalisé, et que les réserves et les préoccupations d'acteurs importants tels que l'ambassade néerlandaise à Maputo ont été quasi totalement ignorées. Dans l'ensemble, les documents reçus et analysés dessinent un tableau dans lequel les intérêts d'entreprises ayant leur siège dans ces pays priment sur la population mozambicaine et sur les engagements pris dans le cadre des politiques et obligations internationales.

### **Affaire climatique au Royaume-Uni**

Au Royaume-Uni, Friends of the Earth Angleterre, Pays de Galles et Irlande du Nord (EWNI) a ouvert une

procédure judiciaire afin de déterminer si les engagements financiers de l'ACE UK Export Finance vis-à-vis du projet Mozambique LNG contreviennent aux engagements pris par le Royaume-Uni dans le cadre de l'Accord de Paris. En mars 2022, le premier contrôle juridictionnel a laissé entrevoir une issue positive à cette affaire : l'une des deux juges a estimé que les financements octroyés par UK Export Finance au projet Mozambique LNG étaient « illégaux », et l'affaire sera transmise à la Cour d'appel britannique (l'arrêt définitif est attendu au second semestre 2022, ou au début de l'année 2023). Si les juges déclarent l'engagement de l'ACE illégal, il devrait être rompu. Cette jurisprudence permettrait d'encourager des ONG dans d'autres pays à ouvrir des poursuites similaires.

### La fin des subventions aux énergies fossiles : la déclaration de Glasgow

Une autre avancée importante est l'engagement récent pris par 34 États, dont l'ensemble des pays étudiés dans le présent rapport, et par cinq institutions financières à la COP26 à Glasgow (en novembre 2021) d'arrêter de financer de nouveaux projets d'énergies fossiles sur des fonds publics d'ici la fin de l'année 2022<sup>27</sup>. Le Royaume-Uni a déjà mis en place une politique visant à stopper les soutiens publics internationaux aux énergies fossiles avant la fin du mois de mars 2021. Les autres pays signataires de la déclaration de Glasgow sont en train de transposer leurs engagements en politiques concrètes. Il faudra absolument veiller à ce que les États respectent leurs engagements climatiques d'ici la fin de l'année, et à ce qu'ils élaborent et appliquent des politiques clairement définies, ambitieuses et alignées sur les dernières études climatologiques concernant les mesures nécessaires pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. Ces politiques ne doivent pas prévoir d'exceptions pour les investissements liés au gaz.

### Législation visant à encadrer les entreprises et à accentuer l'obligation de rendre des comptes

Outre les accords sur le climat, le cas du Mozambique montre que les ACE et les entreprises qu'elles soutiennent ne prennent pas de mesures suffisantes pour prévenir et limiter les dégâts environnementaux et les violations des droits humains, et qu'elles ne sont pas transparentes sur leur utilisation des financements publics. Le développement rapide de la législation internationale, régionale et nationale en matière de devoir de diligence lié à l'environnement et aux droits humains pourrait contribuer à accentuer l'obligation de rendre des comptes, ce qu'il est indispensable de réaliser sans délai. Néanmoins, bien que la situation évolue de manière prometteuse à toutes les échelles, ces processus politiques sont lents et obliger les entreprises et les institutions financières à rendre des comptes lorsque cette législation sera adoptée représentera encore un obstacle à surmonter.

## Recommandations

Le désastre humanitaire qui se déroule actuellement au Mozambique est lié à la découverte de réserves de gaz et aux activités des multinationales spécialisées dans les énergies fossiles ainsi que des organismes qui les financent. Le soutien des ACE a été crucial pour ces projets : a vu des risques importants et documentés posés par ces projets gaziers, il est hautement improbable que les entreprises auraient choisi de courir ces risques si elles n'avaient pas bénéficié de l'aide des organismes de financements publics.

Les raisons pour lesquelles les ACE d'États comme les Pays-Bas, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et les États-Unis ont accepté d'octroyer ces subventions sont incompatibles avec les engagements pris par ces mêmes pays dans le cadre de l'Accord de Paris, ainsi que par le biais d'accords nationaux et internationaux en matière de gouvernance responsable. Ci-dessous se trouve une liste de recommandations urgentes pour répondre à la situation actuelle au Mozambique, ainsi que des recommandations pour veiller à ce que les ACE suppriment progressivement leurs subventions aux énergies fossiles d'ici la fin de l'année 2022.

### 1. Recommandations liées aux projets LNG dans la province de Cabo Delgado, au Mozambique

Les projets LNG dans la province de Cabo Delgado, au Mozambique, sont incompatibles avec l'objectif de 1,5 °C de hausse des températures mondiales fixé par l'Accord de Paris ; en outre, ces projets ont contribué à l'escalade de tensions sociales en conflits violents et en désastre humanitaire. Il est donc indispensable **de mettre fin sans délai aux activités de ce secteur, démanteler les infrastructures actuelles en toute sécurité et garantir la compensation et l'octroi de réparations aux populations touchées et à l'environnement, mais aussi de promouvoir un avenir durable pour le Mozambique en soutenant le développement plein et entier de son potentiel en matière d'énergies renouvelables**. Toutes les parties concernées devraient prendre leurs responsabilités dans ce processus :

- **les ACE** néerlandaise, française, britannique, italienne, états-unienne, coréenne, japonaise, chinoise et sud-africaine, de même que les autres investisseurs, **doivent retirer leur soutien financier aux projets LNG au Mozambique** car la prise de décision était fautive et s'appuyait sur des postulats erronés. En outre, les ACE et les autres investisseurs **devraient revoir objectivement les processus de prises de décisions et de respect du devoir de diligence** qui ont conduit à l'octroi d'aides aux projets LNG au Mozambique, et ils devraient être transparents à ce sujet.
- **TotalEnergies doit garantir une sortie juste et immédiate du projet Mozambique LNG.**

- **Eni, ExxonMobil et la CNPC doivent annuler le projet Rovuma LNG**, et interrompre la procédure concernant la décision finale d'investissement.
- **Eni et ExxonMobil doivent démanteler la plateforme Coral South FLNG** et garantir des réparations pour les dégâts environnementaux actuellement causés, car elle est incompatible avec les engagements climatiques, cause des dégâts environnementaux irréversibles et n'entraînera ni développement économique, ni prospérité pour le Mozambique.
- **TotalEnergies doit garantir sans délai à l'application pleine et entière de ses engagements en matière de réinstallations tels qu'ils figurent dans le plan de réinstallation**, compenser largement les personnes déplacées et respecter ses engagements brisés.
- **TotalEnergies, Eni, ExxonMobil et d'autres entreprises, ainsi que les parties prenantes, les organismes de financement et les acteurs gouvernementaux doivent accorder des réparations**, y compris l'assurance d'une compensation financière, pour la destruction environnementale et les répercussions de leurs activités sur les populations locales, notamment le déplacement et la perte des moyens de subsistance, en fonction des demandes des personnes affectées.
- Toutes les entreprises, les organismes de financement et les acteurs gouvernementaux doivent collaborer pour **lancer des actions favorisant le développement durable et la transition juste, et pour réparer les (effets des) violences, traumatismes, insécurités alimentaires et déplacements de personnes**, en veillant :
  - à l'élaboration et à la mise en place de **politiques d'énergies durables**, en priorisant les besoins énergétiques de la population mozambicaine, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ;
  - au **retrait des troupes militaires et des entreprises de sécurité privées**, et en luttant contre les graves violations des droits humains et des droits des femmes, ainsi que contre leur suppression par les forces militaires en obligeant les responsables à rendre des comptes.

## 2. Recommandations politiques pour empêcher et interrompre les projets néfastes liés aux énergies fossiles à travers le monde

Afin de mettre un terme aux (investissements dans des) projets d'énergies fossiles nouveaux et néfastes, il est important que les gouvernements démontrent leur ambition et leur compréhension de l'urgence de la situation en **application la Déclaration de Glasgow** qui met fin aux financements publics directs et indirects des énergies fossiles, et qu'ils élaborent et mettent en place **une législation contraignante aux niveaux**

**national, régional et international afin d'encadrer les entreprises.**

- Recommandations sur l'application de **la déclaration de Glasgow sur les financements publics internationaux** :
  - **Définir le terme « unabated »** faisant référence à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre des projets comme la fin de tous les financements en amont et pendant les projets d'énergies fossiles, afin d'éviter toute dérive ou toute persistance des aides aux énergies fossiles.
  - **Définir « exceptions limitées et clairement définies » (« limited and clearly defined exceptions »)** de manière à ce qu'elles interdisent le soutien aux infrastructures gazières partout dans le monde.
  - **Éviter d'augmenter les aides directes accordées aux projets liés aux énergies fossiles avant la date butoir de 2022** : réexaminer les financements de toutes les propositions de projets liés aux énergies fossiles pour veiller à ce qu'elles respectent les critères de la déclaration de Glasgow avant la fin de l'année 2022, date à laquelle les financements gaziers seront limités.
  - **Veiller à ce que cet engagement s'étende aux infrastructures liées aux énergies fossiles**, comme le transport, les ports, les aéroports, etc.
  - **Étendre la portée de l'engagement de Glasgow aux financements nationaux des énergies fossiles.**
- Autres recommandations à destination **des agences de crédit à l'exportation et de leurs gouvernements** :
  - **Veiller à ce que les ACE respectent l'Arrangement OCDE et les Approches communes**, et à ce que **l'Arrangement OCDE et les Approches communes soient révisés sous peu afin de les aligner sur l'Accord de Paris et sur la déclaration de Glasgow.**
  - Veiller à ce que les ACE améliorent fortement **leurs pratiques liées au devoir de diligence** et à ce qu'elles soient transparentes à ce sujet, notamment en incluant des **clauses contractuelles claires sur les conditions qui déclencheront une sortie du projet.**

## 3. Recommandations de textes législatifs liés à la responsabilité des entreprises :

- Élaborer et appliquer des textes contraignants, forts et efficaces sur les entreprises aux niveaux national, régional et international, **y compris en participant de manière constructive à l'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant des Nations unies** visant à réglementer les activités des multinationales dans le cadre des droits humains.

- Veiller à ce que **tout texte législatif visant à réglementer les activités des entreprises comprenne la responsabilité juridique des sociétés-mères et des entreprises contractantes vis-à-vis de l'ensemble de leurs chaînes de valeurs et de leurs relations commerciales**, et à ce qu'il prévoie un accès à la justice et aux réparations pour toutes les personnes affectées, dès que possible et à tous les niveaux (national, régional et international). **De nouvelles lois doivent établir clairement que l'obligation première d'une entreprise est de prévenir des conséquences néfastes ou d'y mettre un terme**, et que les entreprises ne doivent pas pouvoir échapper à leur responsabilité vis-à-vis de ces conséquences en prétendant avoir respecté leurs obligations liées au devoir de diligence.
- Veiller à ce que toute nouvelle législation **comprenne l'engagement de la responsabilité administrative, civile et pénale lorsque les entreprises ne respectent pas leur obligation** d'empêcher les violations des droits humains et les dégâts environnementaux, et **lorsqu'elles causent ou contribuent à ce type de violations ou de dégâts**. Les nouveaux textes doivent également **supprimer les obstacles** rencontrés par les personnes affectées lorsqu'elles cherchent à obtenir justice.
- Veiller à ce que **toute nouvelle législation liée aux entreprises comprenne des obligations concrètes afin que toutes les entreprises identifient les risques climatiques** dans leurs chaînes de valeurs, prévoient de s'aligner sur l'Accord de Paris, notamment en termes d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le court, moyen et long terme, et **prennent des mesures pour diminuer leurs émissions totales** (champs d'application 1, 2 et 3) dans leurs chaînes de valeurs mondiales.
- Veiller à ce que toute nouvelle législation comprenne des **mécanismes solides et efficaces d'application des mesures, ainsi que des sanctions adaptées en cas de non-respect des obligations**.



Friends of the Earth Europe gratefully acknowledges financial assistance from SAGE.



Friends of the Earth Europe gratefully acknowledges financial assistance from the European Commission (LIFE Programme). The sole responsibility for the content of this document lies with Friends of the Earth Europe. It does not necessarily reflect the opinion of the funder mentioned above. The funder cannot be held responsible for any use that may be made of the information contained therein.